

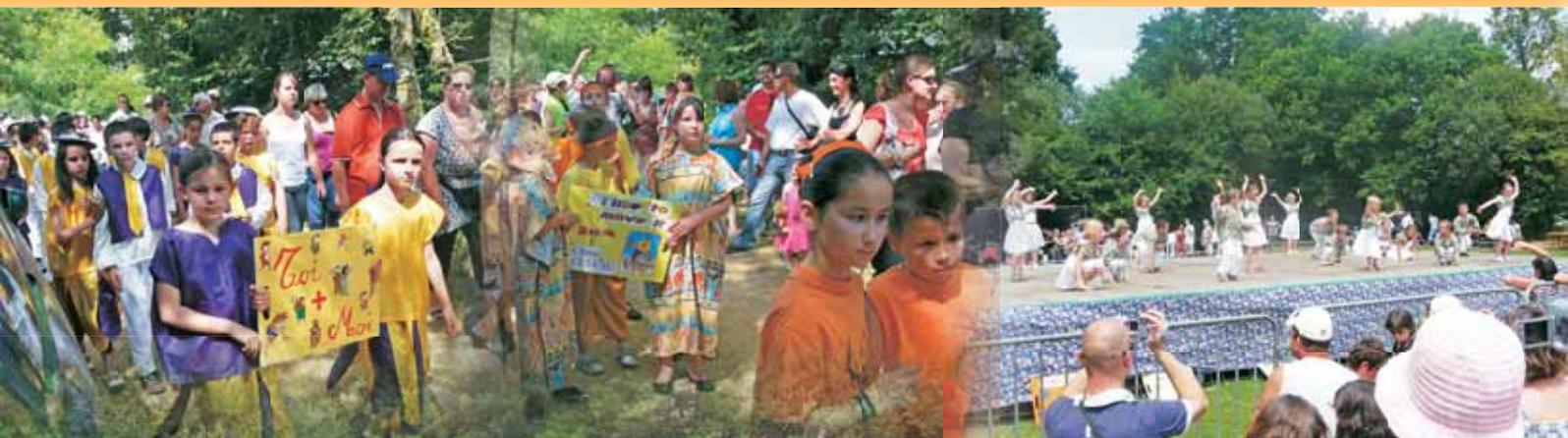
L'écho du brivet

Sainte Anne
sur Brivet





Fêtes des Écoles



Sommaire

Mot du Maire	1
Informations municipales	2
Du côté des écoles	10
Du côté des associations	14
Intercommunalité	19
Infos générales	21

Directeur de la publication : M. le Maire
Tirage : 1 100 exemplaires
Réalisation : IDA L'Imprimerie 02 40 58 31 03
www.ida-imprimerie.com
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales

Mot du Maire

Sainte Anne avance ! Nous avançons dans nos projets, trop lentement à notre gré, mais ne soyez pas inquiets, nous ne sommes pas à l'arrêt.

Ce 2^{ème} semestre 2009 verra les appels d'offres pour la construction d'un accueil périscolaire

(ce ne sera pas du luxe vu l'état de vétusté des modulaires actuels) et simultanément celle du restaurant scolaire (rue du Mortier Plat). Si tout se passe bien, fin 2011, les enfants de Sainte Anne auront deux équipements de qualité sur l'ancien site de l'école privée. A cela se rajoutera un projet culturel d'envergure avec la construction d'une bibliothèque intercommunale sur ce même lieu. Pour expliquer et présenter ces différents projets, je vous proposerai, en lien avec le Conseil Municipal, une réunion d'information avant fin 2009. Bien sûr, je n'ignore pas que ces investissements importants pèseront lourd sur les finances communales, mais je suis convaincu qu'investir, c'est croire en l'avenir de notre commune et répondre aux besoins actuels. Nos projets s'inscrivent le plus possible dans une logique de développement durable (constructions basse consommation, énergie ...) mais il est évident que les aides sollicitées nous sont indispensables si on veut y arriver financièrement (Ste Anne n'est pas Neuilly !)

Je suis tout aussi sensible au devenir de nos aînés, nous cherchons des procédures, des structures etc., qui doivent les aider à vivre mieux à Sainte Anne. (à ce propos un CLIC « Centre Local d'Information et de Coordination » intercommunal en phase n°1 d'information vient d'être créé).

Avant probablement fin 2009 sur le site de la Hirtais, les habitants de Sainte Anne pourront disposer de la toute nouvelle piscine intercommunale. En face de celle-ci, la zone commerciale est sur les rails : l'étape n°1 étant la création d'un « pôle automobile » (station service, lavage, centre auto, contrôle technique, zone de covoiturage etc.). Pour une petite commune comme la nôtre, c'est un « plus » important dans notre vie quotidienne.

Notre site Internet communal <http://www.sainte-anne-sur-brivet.fr> (certes modeste) intéresse de plus en plus de visiteurs et si mon emploi du temps me le permet, j'ai l'intention de communiquer avec vous sur « Twitter » (*miniblog en pointe actuellement*).

La zone de loisirs de l'étang dispose maintenant de jeux de qualité pour enfants (coût : 27000 euros), mais hélas des adolescents ont déjà malmené cet équipement tout neuf. Il y aura bientôt des sanitaires, des bancs et des barrières ...

Voici quelques « petites actions » qui ont été entreprises ou le seront en 2009 :

- passerelles du Brivet au « pont noir » (*en fonction de la météo*)
- demande d'inscription au plan départemental de nos chemins de randonnée
- jardinières un peu plus nombreuses, plantations d'arbres
- amorce de quelques produits « bio » au restaurant scolaire
- demande de 5 ou 6 pass-foncier (TVA à 5,5 et foncier pris en charge par un organisme d'habitat social avec une quote-part communale) pour primo-accédants à revenus modestes dans le lotissement qui débute rue de Cranné (46 lots),
- accès Internet et réaménagement des vestiaires du stade
- remplacement d'un modulaire à l'école « Jean de La Fontaine »
- achat d'un tractopelle pour les services techniques etc.



« Yes, we can » la phrase slogan d'Obama que je citais en souriant aux vœux de janvier 2009 est plus que jamais d'actualité, il y associe souvent le mot « Together ». Oui « Ensemble, nous pouvons beaucoup pour Ste Anne »

Au regard de ce que me communique l'administration (Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi, Conseil Général pour les RMI, Mission Locale pour les jeunes de moins de 25 ans) notre situation de l'emploi est finalement moins catastrophique qu'on pourrait l'imaginer au vu de la gravité de la crise financière et industrielle que nous traversons.

Problèmes de voisinage, demandes de permis en zones non constructibles etc. : le maire n'est pas le shérif qui peut tout régenter ; soyons responsables !

Ayons à cœur de protéger notre environnement immédiat, « ne massacrons pas notre paysage bocager » par d'inutiles abattages d'arbres, c'est l'image de notre commune qui est en jeu (*à ce sujet, notre POS possède une réglementation*).

Depuis un an et demi que nous avons la charge de la commune, soyez persuadés que notre détermination est intacte pour « avancer ». Il n'y a qu'une façon d'apprendre, c'est l'action. Le contact, c'est l'appréciation des différences : ces deux valeurs sont pour moi essentielles.

Sainte Anne petit paradis ? Non sans doute, beaucoup reste à « faire » mais ... et si c'était ça le bonheur ?

Sentir la bonne odeur du foin que ramasse notre voisin l'agriculteur.

Participer au repas champêtre de notre village qui rassemble tout le monde du plus jeune au plus âgé.

Entendre le coucou, au loin dans les haies, qui annonce la belle saison.

Se balader à pied ou en vélo sur de très beaux chemins de campagne bordés d'arbres et de taillis.

Dialoguer et interpeller librement ses élus (conseillers, adjoints et maire à l'écoute et proches)

Applaudir ses enfants ou petits enfants jouant et chantant aux fêtes des écoles dans le charmant « pré de l'étang ».

Se détendre avec une bonne partie de pêche sur les bords de la rivière.

S'investir dans une association et s'enrichir de tout l'humain qui nous y rencontrons.

Oui et si c'était ça le bonheur ? Les choses simples de la vie à Ste Anne.

Bonnes vacances et un très agréable été à tous.

Philippe Belliot, Maire

PS : samedi 29 Août, fête de notre commune. L'association « L'Etang se Marre » coordonne cette manifestation (animations, repas, bal, feu d'artifice) mais avant tout c'est la fête de tous les habitants de Ste Anne : c'est votre fête !

Votre Mairie

6, rue de l'Etang

Tél. 02 40 88 14 09 - Fax. 02 40 91 80 64

Internet : www.sainte-anne-sur-brivet.fr

Courriel : mairie.ste.anne.sur.brivet@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au mercredi 9h à 12h et 14h à 17h
 Le jeudi 9h à 12h
 Le vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h30
 Le samedi 9h à 12h

SERVICES ADMINISTRATIFS :

Aurélien COUTANT Secrétaire générale
 Gwénaëlle CHEVRIER Accueil, Urbanisme, Etat civil, Affaires générales

Sabrina MORDEL Comptabilité/Urbanisme
 Huguette RUAULT (remplacée ponctuellement par Solène DOUAUD) : Comptabilité, CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), restauration scolaire, gestion du cimetière, accueil.

SERVICES TECHNIQUES :

Pascal PERIO, responsable
 Thierry TURCAUD, Nicolas EMERLOT, Fabien VIGNARD (en remplacement ponctuel de Clément BERANGER)

L'AGENCE POSTALE : Nadine BAUWENS 02 40 91 82 57

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h
 Le samedi de 9h à 11h.

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Juillet à décembre 2009

LE MAIRE : Les samedis matin suivants de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 11 juillet
- Samedi 1^{er} août
- Samedi 22 août
- Samedi 12 septembre
- Samedi 3 octobre
- Samedi 24 octobre
- Samedi 14 novembre
- Samedi 5 décembre

ou sur rendez-vous le lundi et le jeudi matin.

1^{er} Adjoint : Jean-Pierre MEIGNEN :
 les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
 08 août / 26 septembre / 21 novembre

2^{ème} Adjoint : Thierry GRIERE :
 Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
 15 août / 10 octobre / 28 novembre

3^{ème} Adjoint : Didier MEIGNEN :
 Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
 4 juillet / 29 août / 17 octobre / 12 décembre

4^{ème} Adjoint : Thierry NOBLET :
 Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
 18 juillet / 5 septembre / 31 octobre / 19 décembre

5^{ème} Adjoint : Joël BEAUGEARD :
 Les samedis suivants de 11 H 00 à 12 H 00 :
 25 juillet / 19 septembre / 7 novembre

Pour des raisons d'organisation, il est demandé de prendre rendez-vous à la Mairie pour toute rencontre avec le Maire ou les Adjointes.

NOS JOIES ET NOS PEINES



NAISSANCES

Tom BONANNO	31 décembre 2008	12, rue de la Chesnaie
Léo GUYOT	2 janvier 2009	43, Les Haies
Chloé GOUY	8 janvier 2009	19, Le Perrin
Moan GOURDON	13 janvier 2009	Coisnongle
Aubin TREGRET	13 janvier 2009	16 bis, Place du Commerce
Johan GARNIER	16 janvier 2009	11, Binard
Charline JOUET	28 janvier 2009	8, Les Haies
Milo BARON	30 janvier 2009	15, Binard
Nayelie MAGUET	4 février 2009	38, Les Haies
Chad OLLIVAUD	6 février 2009	28, rue de Cranné
Idriss BARRETEAU	28 février 2009	7, Binard
Orlann LEMADEC--LE PLAT	1 mars 2009	14, La Bodinais
Léo MORAND	13 mars 2009	30, Cotret
Lindsay LUCAS	18 mars 2009	26, Le Clos Fleuri
Yéven VAUQUENU	18 mars 2009	62, Coisnongle
Louis ROLLAIS	4 avril 2009	36, Le Champ Blanc
Simon LEPELTIER	4 avril 2009	3, La Close Neuve
Evan SÉVÈRE	8 mai 2009	51, le Clos Fleuri
Ethan LEGENDRE	29 mai 2009	9, La Prée
Enrik CAILLON	8 juin 2009	17, Trelland
Titouan LE GOFF	9 juin 2009	5, La Gouërie
Lily MARTIN	11 juin 2009	20, La Villalée
Franck SURGET	24 juin 2009	60, La Barre
Ophélie VILLARBU-DESCHAMPS	2 juillet 2009	5, Becigneul
Amalya DUCREUX	14 juillet 2009	21, La Ville Beauchette

MARIAGES

Mr Samuel LORANT	Mlle Bérandère BOTTON	22 mai 2009
Mr François OUARY	Mlle Elodie JOUAUD	23 mai 2009
Mr Noël BRISSEAU	Mlle Corinne JARNIER	6 juin 2009
Mr FOULIGNY François	Mlle FLEURY Manuela	27 juin 2009



DECES

Mr Jean GLOTIN 86 ans	Le Champ Blanc	3 janvier 2009
Mme GLOTAÏN Fernande	veuve BUSSON 82 ans Hessin	8 janvier 2009
Mme Pascale LE FLOCH	épouse MENGUY 42 ans 20, Balasson	17 janvier 2009
Mr Emile CHEVALIER 91 ans	La Bodinais	14 février 2009
Mr Jean CRUSSON 68 ans	Cotret	25 avril 2009
Mr Bernard GLOTIN 57 ans	Hessin	20 juin 2009
Mr Mario ALEXANDRE 85 ans	François Glotin	30 juin 2009
Mr André MAINGUY 75 ans	29, Le Perrin	12 juillet 2009



BUDGET 2009

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

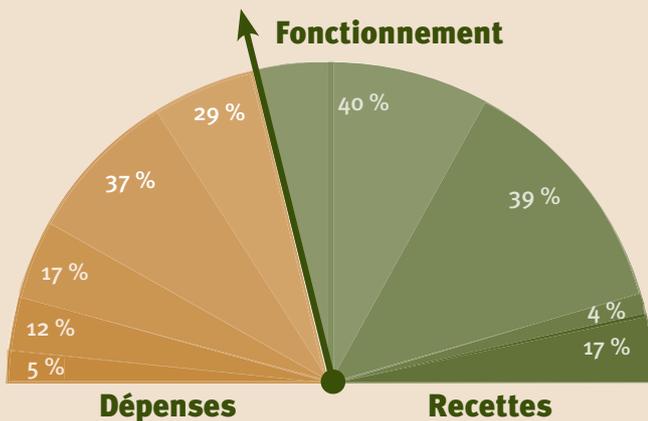
Le compte administratif reflète l'activité financière de l'année 2008.

Fonctionnement «dépenses»

Charges à caractère général	338 033,19 €	29 %
Charges de personnel	418 938,40 €	37 %
Autres charges de gestion	197 953,27 €	17 %
Charges financières	138 715,81 €	12 %
Divers	15 428,84 €	5 %
Total	1 146 329,95 €	

Fonctionnement «recettes»

Dotations et Participations	598 841,96 €	40 %
Impôts et taxes	578 731,00 €	39 %
Excédent de fonctionnement reporté	65 642,54 €	4 %
Divers et Opérations d'ordre	256 247,22 €	17 %
Total	1 499 462,72 €	
Excédent de fonctionnement	353 132,77 €	



Affectation du résultat de fonctionnement 353132.77 €

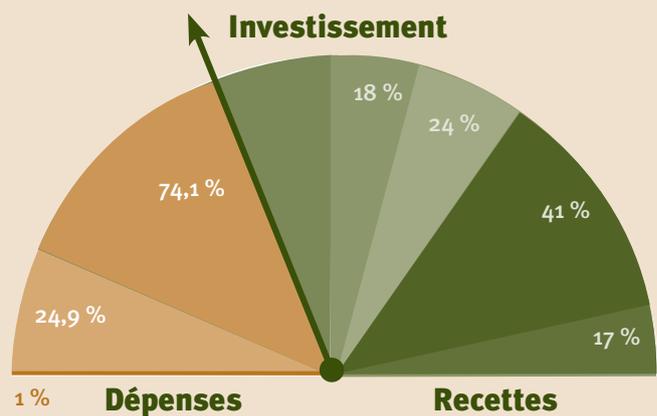
- 300 000,00 € à la section d'investissement du budget primitif 2009
- 53 132,77 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2009

Investissement «dépenses»

Participations Voies et Réseaux	5 453,76 €	1,0 %
Remboursement d'emprunt	138 793,54 €	24,9 %
Équipement	413 644,53 €	74,1 %
Total	557 891,83 €	

Investissement «recettes»

Excédent d'investissement capitalisé	131 084,49 €	18 %
TLE, FCTVA, Subventions	178 862,45 €	24 %
Excédent de fonctionnement capitalisé	300 000,00 €	41 %
Divers	128 281,09 €	17 %
Total	738 228,03 €	



Déficit des Restes à réaliser	-51 730,49 €
Excédent d'investissement	128 605,71 €

TAUX D'IMPOSITION 2009

Augmentation de 2% du taux des taxes d'habitation et du foncier bâti.

Depuis 2002 et compte tenu des charges liées à l'évolution des services, les élus ont fait le choix d'augmenter modérément ces deux taxes.

Impôts locaux 2009

Taxes	Taux 2008	Bases notifiées pour 2009	Taux votés en 2009	Produit fiscal correspondant
Taxe d'habitation	16,11 %	1 548 000	16,43 %	254 370
Taxe foncière bâti	22,28 %	920 700	22,73 %	209 235
Taxe foncière non bâti	58,14 %	88 600	58,14 %	51 512
Produits des trois taxes pour 2009				515 117

L'augmentation de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâti apporte un supplément de recettes de 9 090 € pour l'année 2009.

BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT

Équilibré à 1 313 156,77 €, la section fonctionnement dégage un autofinancement de 100 000,00 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

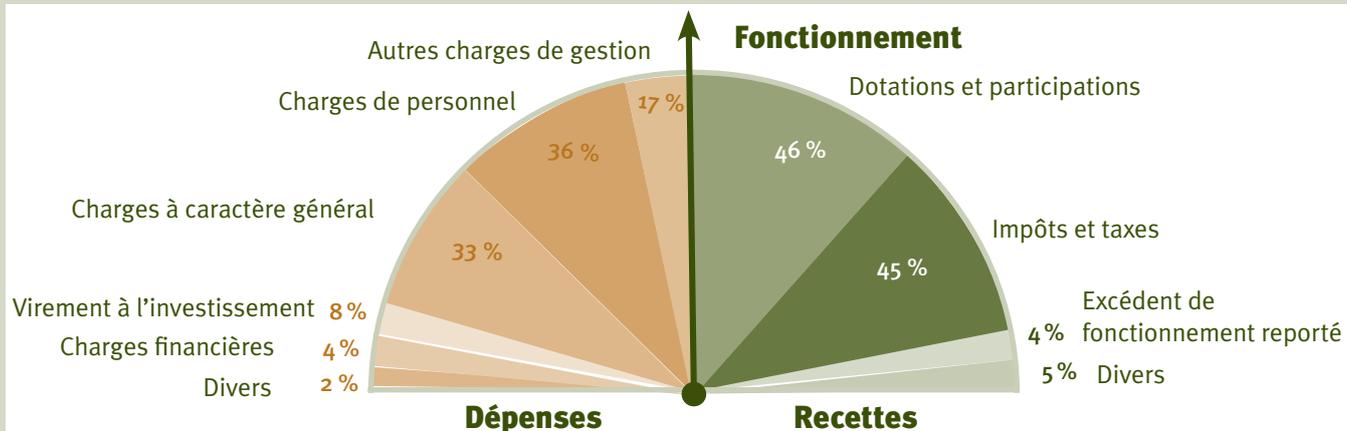
Fonctionnement «dépenses»

Charges à caractère général	433 140,00 €
Charges de personnel	474 400,00 €
Autres charges de gestion	226 750,00 €
Divers	29 716,77 €
Charges financières	49 150,00 €
Virement à l'investissement	100 000,00 €
Total	1 313 156,77 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Fonctionnement «recettes»

Impôts et taxes	589 117,00 €
Dotations et participations	599 977,00 €
Divers	70 930,00 €
Excédent de fonctionnement reporté	53 132,77 €
Total	1 313 156,77 €



INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 692 200,94 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

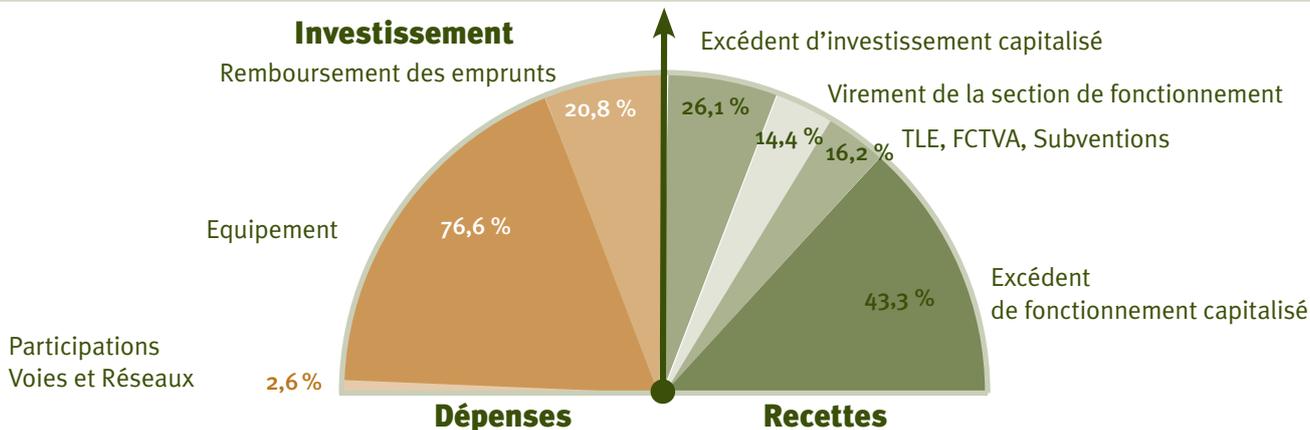
Investissement «dépenses»

Remboursement des emprunts	144 000,00 €
Participations Voies et Réseaux	18 000,00 €
Equipement	530 200,94 €
Total	692 200,94 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Investissements «recettes»

Excédent d'investissement capitalisé	180 336,20 €
Virement de la section de fonctionnement	100 000,00 €
TLE, FCTVA, Subventions	111 864,74 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	300 000,00 €
Total	692 200,94 €



INVESTISSEMENTS PRÉVISIONNELS POUR 2009

Terrains de sports	2 300,00 €	Aménagement du bourg	10 000,00 €
Porte Local Machine de traçage terrain de Foot		Renforcement zone 30 Jardinières, Illuminations de Noël Arbres naissances	
Locaux scolaires	54 457,81 €	Salle des Sports	25 100,00 €
Alarme école Matériel technologique de l'Information et de la communication Matériel de bureau, Range vélos, Jeux... Réfléchissants et traçage au sol		Eclairage intérieur Eclairage extérieur Porte chaufferie Chauffe eau Démoussage face Nord Matériel écoles salle des sports	
Salle polyvalente	7 000,00 €	Mairie	10 600,00 €
Alarme, Matériel informatique Travaux peinture, Isolation électricité chauffage		Matériel informatique et de rangement Volets et stores Matériel salle conseil Logiciel cimetière Videoprojecteur	
Aménagement de villages	26 200,00€	Services techniques	57 700,00 €
Numérotation des habitations Clôture Dépôt Achats panneaux de signalisation - Curage et Busage		Remplacement tractopelle Divers matériels	
Accueil Périscolaire	16 500,00 €	P.V.R.	34 430,00 €
Maîtrise d'œuvre. Frais Insertion		Travaux France Télécom Participation aux travaux SIAHB (Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Haut Brivet) Extension de réseaux	
Extension chemin du Brivet	50 00,00 €	Achats de terrains	50 000,00 €
Passerelle		Acquisition de terrains	
Aménagement de l'Etang	85 000,00 €	Modification du P.O.S.	2 000,00 €
Jeux Sanitaires Bancs, barrières, plantations...		Modification du POS	
Voirie	60 000,00 €		
P.A.V.C. (Programme d'Aménagement de la Voirie Communale)			



SUBVENTIONS 2009

Globalement une augmentation de 2% des subventions a été votée.

**Jeunesse & Sport adhérent
à une fédération et Musique**

Le principe établi est d'attribuer une part fixe de 655.83€ plus une part variable de 7.70€ (en fonction du nombre de licenciés brivetains inscrits en compétition).

Football	1541.44 €
Tennis	979.27 €
Tennis de Table	404.92 €
L'éveil du Brivet	771.34 €

Associations non adhérent à une Fédération

V.T.T. Brivetain	278.42 €
Le Badminton	278.42 €
Le Basket Ball	278.42 €

Culture – Loisirs – Environnement

Les associations concernées : **Art et Loisirs du Brivet, Le Caillou qui fâche, Association Historique et culturelle brivetaine, La Goutte d'Eau, Société de Chasse, U.N.C.-A.F.N.**, ont une subvention de 278.42 €

Associations humanitaires et de santé

Association des travailleuses familiales A.D.M.R.	286.53 €
Association d'aide à domicile en activité regroupée A.D.A.R.	286.53 €
A.D.T. 44	286.53 €
Missions Etrangères (lutte contre la faim)	286.53 €
Association Française contre la Myopathie	123.25 €
Association des veuves civiles	123.25 €
Association des Paralysés de France	123.25 €
Association des Parents Résidents et Amis de la Maison d'Accueil Spécialisée de Couéron	123.25 €

FNATH	123.25 €
La Croix d'Or	123.25 €
ADAPEI	123.25 €
France ADOT 44	123.25 €
La Ligue contre le Cancer	123.25 €
Le Secours Populaire	123.25 €
Le Secours Catholique	123.25 €
Association des sclérosés en plaques	123.25 €
Restaurant du Cœur de PontChateau (bon d'achats)	242.39 €
Association des Professions Libérales de Santé A.P.L.S.	189.34 €

Associations Cantonales

P.A.C.T.E.S. (Permanence Association Cantonale Travail Entretien Service)	609.09 €
--	----------

Subventions Diverses

Amicale des pompiers	315.00 €
Les Virades de l'Espoir	123.25 €
L'Etang se Marre	175.74 €
La Prévention Routière	96.46 €
AFDI Loire Atlantique	50.00 €
Handisport Brière Vilaine	50.00 €

Associations des Ecoles

Amicale Laique	2025.81 €
A.P.E.	1616.22 €
Union Sportive de l'enseignement public	393.45 €
Union générale Sportive de l'enseignement privé	313.90 €

Subventions Exceptionnelles

Amicale des pompiers de Campbon	100.00 €
Carnaval de l'école St Michel	100.00 €

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration est un service public pour les enfants des deux écoles. Après mise en concurrence, la municipalité a retenue la société de restauration « RESTECO » pour assurer cette prestation. Les repas seront livrés en liaison chaude et un produit issu de l'agriculture biologique y sera intégré par semaine. Les menus sont disponibles sur notre site.

L'inscription est obligatoire et se réalise le Lundi avant midi pour la semaine suivante

- Pour les fréquentations régulières, possibilité d'inscription en mairie pour l'année scolaire complète.
- Pour les fréquentations occasionnelles, possibilité d'inscription jusqu'à 9h, le matin même.
- L'annulation des repas commandés est possible en prévenant la mairie avant 9 heures, sinon le repas du jour de l'annulation sera facturé.

La restauration scolaire à une ligne directe avec répondeur-enregistreur: 02-40-88-28-66

La facturation est établie chaque mois sur la base du nombre de repas consommés. Les paiements sont à adresser à la Trésorerie de Pontchâteau.

COMMISSION RESTAURATION SCOLAIRE

Cette commission s'est réunie 3 fois durant l'année scolaire 2008/2009, les points suivants ont été évoqués :

Le 09/12/2008

- Inscription possible au trimestre ou plus si certitude,
- Impayés d'un important montant : environ 4000 euros,
- Détails d'une journée du personnel de service,
- Point sur l'établissement des PAI (Projet d'Accueil Individualisé)
- Les parents demandent : des informations sur les repas à thèmes, des informations sur les menus : il est décidé un affichage des repas dans les deux Ecoles, à l'Accueil Périscolaire, et sur le site internet.
- Demande au prestataire de proposer un repas BIO avant la fin de l'année scolaire.

Le 26/03/2009

- RESTECO propose 3 menus BIO - Les parents en choisissent un qui sera préparé pour le 7 mai. Le surcoût (2 euros) est pris en charge par le prestataire,
- BIO : Plutôt un seul produit dans le menu qu'un menu complet,
- Repas à Thème : «La Loire» le 02 avril ; des précisions seront données par le prestataire et de la publicité pour l'affichage,
- Les parents donnent le résultat d'une mini-enquête réalisée dans l'Ecole Jean de la Fontaine : proposition de faire une enquête plus générale.
- Animation à la fin de repas réalisée par le personnel (chants, histoires...)
- Le personnel de restauration demande un repas froid pour le dernier jour de cantine (ambiance «pique nique»).

Le 28/05/2009

- Point sur enquête portant sur 10 questions auprès de 145 enfants : **plus de 75 % de satisfaits ou de très satisfaits**
- Repas BIO : les enfants ont bien appréciés
- Bruit : Mise en place de cadrans tricolores pour calmer les ardeurs (vert : correct - rouge : trop bruyant) : constat d'une amélioration chez les plus grands,
- Les parents ont reçu une demande de deux familles pour établir le prix du repas selon le quotient familial. Cette idée ne semble pas partagée par tous les membres de la commission.



NUMÉROTATION

La numérotation de notre commune concerne aujourd'hui 70 villages et 22 rues.

Chaque habitation possède un numéro associé à ces villages et rues qu'il convient d'installer à l'entrée de vos habitations.

Les propriétaires qui n'auraient pas encore reçu d'attestation de numérotation sont invités à se faire connaître auprès de la mairie.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2009

AOÛT

- | | | |
|-------------|-------------------------|------------------------------|
| • Jeudi 6 | Collecte de sang | Don du Sang |
| • Samedi 29 | L'Étang se Marre | Associations et Municipalité |

SEPTEMBRE

- | | | |
|---------------|--------------------------|--------------------------|
| • Dimanche 6 | Vide Grenier | Amicale Laïque et Tennis |
| • Dimanche 13 | Concours de pêche | Société de Chasse |

OCTOBRE

- | | | |
|---------------|--|--------------------|
| • Vendredi 9 | Assemblée générale | Amicale laïque |
| • Dimanche 25 | Marché d'Automne et vide Jardin | Ecole Saint Michel |
| • Jeudi 29 | Collecte de sang | Don du sang |

NOVEMBRE

- | | | |
|-------------|------------------------|--------------------------------|
| • Samedi 7 | Loto | Partage Bretagne Côte d'Ivoire |
| • Samedi 14 | Repas | Ecole Saint Michel |
| • Samedi 28 | Repas des Aînés | Municipalité |

DECEMBRE

- | | | |
|---------------|-------------------------|---------------------|
| • Samedi 12 | Arbre de Noël | Amicale Laïque |
| • Dimanche 13 | Marché de Noël | APE École St Michel |
| • Mardi 29 | Collecte de Sang | Don du Sang |

LE PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Les passeports biométriques contenant une photo et des empreintes digitales numérisées succéderont progressivement au niveau national aux passeports électroniques.

En effet, depuis le 2 avril dernier ne sont délivrés que des passeports biométriques. Les passeports électroniques en cours de validité restent cependant valables.

Les demandes se font dorénavant dans les mairies équipées du dispositif de recueil des données : Pontchâteau, Saint-Nazaire, Savenay, Redon... (cf liste en mairie).

Toutefois pour un gain de temps et par souci d'organisation, il est préférable de passer en mairie de Sainte-Anne-sur-Brivet avant de vous rendre dans l'une de ces administrations, afin d'y préparer votre dossier.



VIVRE EN BON VOISINAGE

De nombreux petits bruits, actes, même s'ils ne sont pas répréhensibles nuisent à la qualité de la vie. N'oubliez pas cette expression :
« **Ma liberté s'arrête là ou commence celle des autres.** »

Le beau temps est là, la pelouse demande beaucoup d'entretien, les rencontres entre amis sont agréables le soir et la musique ajoute un air de fête.

Toutefois, à côté, les voisins subissent le bruit de la tondeuse, la fumée du barbecue, la musique trop forte, les toutous vagabonds et aboyeurs...

Rappel de **l'article 8 de l'arrêté préfectoral** relatif aux bruits de voisinage :

« Toute personne utilisant des outils ou des appareils de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibration transmises, **doit impérativement interrompre ces activités entre 20 h et 7h et toute la journée des dimanches et jours fériés**, sauf en cas d'urgence caractérisée ».

Il appartient au maire, en fonction de la disposition des lieux et des circonstances exceptionnelles, de définir les conditions dans lesquelles les personnes physiques ou morales concernées peuvent bénéficier d'une dérogation. »

Respectons nos voisins.

INSCRIPTION ... SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Si vous ne relevez pas d'une procédure d'inscription automatique (jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision des listes électorales), vous devez, pour vous inscrire, vous présenter à votre mairie de résidence munie d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile.

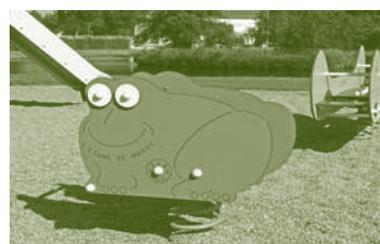
Vous pouvez vous inscrire à tout moment de l'année, mais vous ne pourrez voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante, après la révision annuelle des listes électorales.

Pour pouvoir voter en 2010, il faut s'inscrire avant le 31 décembre 2009.

UNE AIRE DE JEUX A L'ÉTANG DE LA COUERONNAIS

Depuis fin 2008 les commissions urbanisme et enfance-jeunesse travaillent à l'aménagement du site de l'étang.

La collaboration entre la société réalisatrice et les services techniques municipaux permet, aux jeunes brivetains de disposer d'une



aire de jeux de qualité dans un cadre agréable.

L'association « L'Étang se marre » a participé à l'achat d'un jeu : leur grenouille coasse désormais au bord de l'étang !

Les parents peuvent se prélasser sur les bancs en regardant leurs enfants se défouler !

S'en suivra la construction de toilettes publiques.

Nous comptons sur le civisme de tous pour le respect du site.



ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Cette année, nous avons décidé de travailler sur le thème des pirates...

Quoi de neuf dans le carnet de bord ?

L'équipage continue d'augmenter avec l'arrivée de nombreux moussaillons pour la rentrée prochaine. Il s'agit surtout de petites sections qui viendront largement compenser le départ des vieux loups de mers de CM2 vers d'autres horizons...

Quant aux postes de commandement, quelques changements vont s'opérer puisque Jocelyne Valinduc (CM1-CM2) part pour Massérac et Gaëlle Biotteau (nommée à bord provisoirement) attend une affectation prochaine.

Nous attendons également une nouvelle recrue, Julie Havard.

Calendrier des réjouissances

• La fête de l'école

Elle s'est déroulée sur notre île à l'étang de la Couëronnais dans l'après-midi puis

dans la cour de l'école (décorée pour l'occasion) pour un banquet de pirates.

Pas besoin d'avoir trouvé le trésor de Rackam le Rouge pour venir s'amuser puisque les ateliers (fabrication de bracelets, de pavillons, de cabanes...) et les jeux (jeux d'adresse, de force, énigmes...) y étaient gratuits. Il fallait juste être prudents car les pirates n'avaient oublié ni leurs sabres, ni leurs canons...

Quelques spectacles et chants ont également été préparés par l'équipage !

Une bibliothèque remise à flot

C'était le cap prioritaire pour cette année, nous voulions que le prêt de livres soit de nouveau possible avec un choix plus grand d'ouvrages. Nous envisageons également d'en faire un lieu de rencontres culturelles mais ça ce sera pour l'année prochaine...

En cette fin d'année, nous nous réjouissons

de l'aménagement de la bibliothèque qui a été dotée de nouveaux meubles et de livres adaptés à tous les âges grâce aux subventions de la mairie et aux bénéfiques de notre marché de Noël.

De plus, l'aide de quelques mamans nous a permis d'ouvrir la BCD (Bibliothèque Centre Documentaire d'Ecole) à toutes les classes sur de nombreux créneaux horaires et faire fonctionner de nouveau les prêts de livres.

Et après ?...

Pour l'année prochaine, notre thème est déjà choisi et nous promet pas mal de bons moments.

Alors, alors, s'agira-t-il des fées, des lutins, de l'Égypte ?...

Eh bien non. L'année prochaine, nous travaillerons sur le développement durable!

Bonnes vacances à tous !!

Bon pied, bon œil !

Du 27 au 30 avril, les vingt-deux élèves de CM1/CM2, ont participé à une classe de mer près de Préfaïlles à la Pointe Saint Gildas .

Malgré des conditions météorologiques difficiles : vent, pluie, température basse...nos moussaillons ont fait contre mauvaise fortune, bon cœur.

Au programme: pêche à pied, fabrication de cerfs-volants, mise en place d'un aquarium de mer, voile,...

Quatre jours, c'est court mais suffisamment long pour se faire de super souvenirs et se donner l'envie de recommencer.

Ce séjour mémorable a été possible grâce à différentes aides apportées par la municipalité, l'amicale laïque mais aussi par les parents d'élèves qui ont mené des actions visant à réduire le coût ... nous tenons à les en remercier de tout cœur.



La régata des pirates !

Attention quand on est un bon pirate, on sait naviguer...

C'est pourquoi, les élèves de cycle 2 (GS, CP, CE1) ont participé à un concours de bateaux...fabriqués de leurs petites mains (sans crochet !).

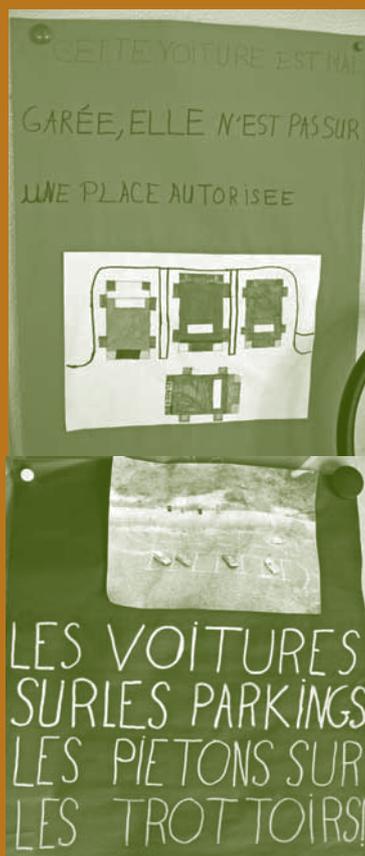
Par petits groupes, les élèves ont réfléchi à la manière de faire flotter leur embarcation. Cette réflexion les a amenés à chercher les matériaux adéquats pour faire leur premier essai de mise à l'eau (bouteilles en plastique, polystyrène, bouchons de liège...).

Ce premier test passé, il s'agissait de trouver des moyens de propulsions efficaces. Des trésors (encore eux !) d'imagination ont donc été déployés pour mettre au point des bolides des mers (ballons de baudruche, hélices en bâtonnets de glace...).



Pour cela, nos petits flibustiers ont transformé leurs classes en véritable chantiers navals où résonnaient scies et marteaux. Attention à ne pas les confondre avec n'importe quel bateau de plaisance, non mais !

Les deux classes de CE2-CM1 ont travaillé sur les problèmes liés au mauvais stationnement. Après avoir répertorié toutes les situations présentant un stationnement gênant, les enfants ont créé des affiches illustrant chacune d'entre elles et des affichettes. Ces dernières devraient servir à sensibiliser les « mauvais-stationneurs » d'une manière plus directe. Les affiches, quant à elles, vous pouvez les admirer dans différents coins de l'école. Voici quelques exemples :



AMICALE LAIQUE

L'Amicale laïque a réaffirmé cette année son engagement fort auprès de l'école Jean de la Fontaine et son objectif de travailler, avec l'équipe enseignante, dans l'intérêt des élèves en finançant, organisant des festivités, des voyages, des sorties ou autres actions qui seront menées pour les enfants.

Cela s'est traduit cette année par une séance de cinéma et l'achat de cadeaux de Noël pour chaque classe, le financement d'une activité voile lors du voyage des CM1/CM2 à Préfailles, des sorties de fin d'année, de la création de livres (projet de maternelle) et de matériel pour la fête de l'école.

Rapprochez-vous de l'Amicale Laïque si vous souhaitez apporter votre aide de manière ponctuelle ou plus régulière pour la mise en place ou le déroulement de nos actions.

Pour les enfants de la commune, l'amicale a organisé un carnaval des enfants le 07 mars et son premier loto des enfants le 15.



Carnaval des enfants



Loto des enfants

A partir de la rentrée 2009, l'Amicale laïque va proposer une activité fitness menée par un animateur diplômé d'état pour assurer la qualité des cours. Gym douce ou activités plus dynamiques (step, abdos-fessiers, aérobic...) à vos baskets !!

Contact : amicale.laique.sainteanne@gmail.com

Rappel : Le vide grenier aura lieu le 06 septembre



ÉCOLE SAINT-MICHEL

BULLETIN DE L'ÉCOLE

L'année scolaire est terminée.

Beaucoup d'évènements ont ponctué le 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

Maintenant, il faut déjà penser à préparer la rentrée 2009-2010

RETROSPECTIVE

DES 2 DERNIERS TRIMESTRES

Dans le cadre de notre projet d'année, 4 classes sont allées visiter la caserne des pompiers de Campbon, camions, tenue de pompier, geste de secours, chiens..., les enfants ont été très intéressés (de très nombreuses questions) par le travail de ces bénévoles et se voient déjà pompiers quand ils seront grands.

Toujours dans le cadre de l'hygiène et santé, les élèves du Cycle III ont accueilli dans leur classe une diététicienne qui leur a présenté l'importance de manger des menus équilibrés, de prendre chaque jour 3 à 4 repas et d'éviter surtout le GRIGNOTAGE.

Quant aux élèves des Cycles I et II, Madame Florence GALLIOT (l'atelier de Flo), leur a préparé un petit-déjeuner copieux et bio afin de passer une bonne matinée.

Chaque enfant a goûté à de nouvelles saveurs et a apporté de nouvelles idées pour agrémenter et varier le petit déjeuner à la maison.

Pour clore ce chapitre sur l'alimentation, le responsable de secteur et une diététicienne de Resteco, prestataire des repas de la cantine, sont venus expliquer aux familles comment est organisé l'équilibre des repas en collectivité. En plus, les sujets suivants : repas bio, cuisine allégée, des 5 fruits ou légumes par jour ont été abordés. Une réunion très enrichissante et très conviviale, un seul regret, ce fut le nombre de participants.

LE DEFILE



Sorties scolaires :

Apprendre en voyageant, ce fut le cas pour tous les élèves de l'Ecole Saint Michel.

- Le 2 Juin, les élèves des MS-GS-CE2-CM1-CM2 sont allés au Puy du Fou.
- Le 11 Juin, les élèves de PPS-PS ont visité Tropical Parc à Saint Jacut les Pins.
- Le 12 Juin, les élèves de CP et CE1 se sont perdus dans le Labyrinthe de Bouguenais.

Kermesse :

Le Dimanche 28 Juin, c'était la kermesse de l'Ecole Saint Michel. Les organisateurs (OGEC et APE) ont décidé de changer l'organisation.

A 11 h 30

Un défilé des 160 enfants costumés et de la fanfare de Sainte Anne a parcouru les rues du Centre ville pour se retrouver sur le terrain près de l'étang.

En arrivant sur le terrain, les enfants ont interprété un chant :

«Manger, Bouger c'est la Santé».

Puis L'ensemble des familles ont déjeuné (repas préparés ou pique-nique) dans un esprit convivial et festif (plus de 300 personnes).

A partir de 14 h 30

Chaque classe a produit sur le podium, une chorégraphie sur ce thème.

Vers 18 heures

La fête s'est terminée par le tirage de la tombola.

SUR LE PODIUM



Voyage scolaire au Tropical Parc pour les Petites Sections

SORTIE DES CP/CE1 - POMPIERS



Cette nouvelle organisation a été très appréciée par l'ensemble des familles Préparation de la rentrée scolaire 2009-2010 :

L'école Saint Michel ouvrira sa 7ème Classe à la rentrée prochaine dans de nouveaux locaux qui sont actuellement en construction.

La Structure pédagogique devrait être la suivante :

- Classe de PPS-PS avec Mme Sophie FLOC'H
- Classe de MS avec M. Arnaud GERARD
- Classe de GS avec Mme Nathalie CHAMPION
- Classe de CP avec Mlle Patricia COURCOUL
- Classe de CE1-CE2 avec Mme Floriane RICHARD
- Classe de CE2-CM1 avec Mme Emmanuelle MENAND
- Classe de CM1-CM2 avec M. Jean-Yves BAHUAUD

INSCRIPTIONS :

Le Directeur se tient toujours à la disposition des familles désirant inscrire à l'école Saint Michel leur(s) enfant(s).

Nés en 2006 ou avant. Prendre rendez-vous en téléphonant au **02-40-91-82-12** ou **06-37-10-99-66**

L'école sera fermée du 09 Juillet au 17 Aout.

L'équipe éducative de l'Ecole Saint Michel vous souhaite de bonnes vacances d'été.

OGEC ECOLE SAINT-MICHEL

La construction du nouveau pôle pouvant accueillir deux classes supplémentaires a commencé. La maçonnerie a débuté le 18 mai 2009 et la construction devrait se terminer pour la rentrée 2009-2010. La majeure partie des travaux sera effectuée par des entreprises mais quelques tâches seront gérées par l'OGEC et des personnes bénévoles. Nous remercions tous les volontaires qui ont été présents à ces travaux.

La traditionnelle choucroute de la mer a eu lieu le samedi 28 février et a été un franc succès. La kermesse de l'école organisée en partenariat avec l'A.P.E. s'est déroulée le 28 juin sur le terrain de l'étang avec une nouveauté, puisqu'elle s'est passée un dimanche. Les

enfants ont pu effectuer leurs danses et profiter des nombreux stands installés pour l'occasion. Merci à tous ceux qui ont participé à ces manifestations, les bénéfices récoltés servant à améliorer le confort de l'école.

La contribution versée par les familles s'élèvera à 16.50 € par mois sur 10 mois pour les enfants de la commune, pour la rentrée 2009/2010.

L'OGEC compte actuellement 9 membres. Avec déjà quelques départs de prévu pour l'année prochaine, l'OGEC a plus que besoin d'avoir de nouveaux arrivants. Faire partie de l'OGEC, cela permet de prendre part à la vie de l'école et de son organisation, cela permet également de côtoyer de nouvelles personnes et d'apporter de nouvelles idées à partager. Il n'y a pas besoin d'avoir de grandes compétences, chaque personne a son savoir et donne le temps qu'elle peut donner. Alors, n'hésitez plus, venez nous rejoindre dans le bureau l'année prochaine et passez de bons moments en notre compagnie.

Le bureau de l'OGEC vous souhaite de bonnes vacances d'été.

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Sylvie CORNET ; Vice-président : Dimitri GUILLER ; Trésorière : Fabienne CORBÉ ; Trésorière adj. : Véronique LE PORT ; Secrétaire : Geneviève JOUBIER ; Secrétaire adj. : Lydia MOISAN ; Membres : Thierry NOBLET ; Sylvie PAJOT ; Fabien BEILVERT



APE ECOLE SAINT-MICHEL

L'Association des Parents d'Elèves (APE) a pour but d'apporter un mieux-être dans la vie scolaire des élèves : voyages scolaires, sorties, spectacles... Pour financer ces activités, différentes manifestations ont été organisées cette année :

loto, marché de Noël, 2 tombolas, vente de roses pour la fête des mères, kermesse (en partenariat avec l'OGEC et l'équipe éducative).

En cette fin d'année scolaire, nous tenons à remercier tous les parents, grands-parents, amis qui nous soutiennent lors de ces manifestations, et contribuent à leur succès. Sans eux, les membres du bureau ne suffiraient pas à la tâche.

Nous souhaitons à toutes et tous de bonnes vacances, et de revenir à la rentrée prochaine plein d'énergie et d'idées nouvelles !!!

LISTE DES ASSOCIATIONS DE STE ANNE

« L'Amicale Laïque »

Président : Mr Yann GUILLON
15, Rue de la Chesnais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.87.54

« Le Caillou qui Fâche »

Membre : Mme Malika ZERMANE
Terre neuve
44750 CAMPBON

« Attelages et traditions »

Mme Ghislaine CAILLON
16, La Gourhandais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.45.08.49

« Partage Bretagne Côte d'Ivoire »

Président : Mr Jean-Paul GLOTIN
20, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.18.49

« APE Saint Michel »

Présidente : Mme Marie GAUTIER
25, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.06.44

« L'Eveil du Brivet »

Président : Mr Jean-Marc COUERON
Le Parc
44750 QUILLY
Tél. : 02.40.66.93.22

« BLS Badminton Sport Loisir »

Président : Mr Nicolas LEJEUNE
85, Hessin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.51.16.96.43

« Secours Populaire Français »

7, Allée du Brivet
44160 PONTCHATEAU
Tél. : 02.40.45.65.10

« Arts et loisirs du Brivet »

Présidente : Mme Maryline ORAIN
27, Coisnongle
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.80.29

« JSA Basket »

Présidente : Mme Catherine MORAND
5, Balasson
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.66.91.95

« L'Etang se marre »

Président : Mr Mickaël BARRETEAU
24, La Turcaudais
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.39.95

« Société de chasse »

Président : Mr David GLOTIN
45, Coisnongle
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. 06.76.83.01.20

« Association des donneurs de sang »

Présidente : Mme Marina VINET
18, Pocazet
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.39.91

« JSA Football »

Président : Mr Stéphane BOUILLENNEC
50, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.12.44

« Tennis de Table »

Président : Mr Didier SALEY
1, Lotissement du Ruisseau
44530 SAINT GILDAS DES BOIS
Tél. : 02.40.01.43.48

« Veuves civiles »

Madame Michèle GRIERE
18, Le Perrin
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.72

« Association historique brivetaine »

Président : Mr Christian IGNACE
1, Rue des Sports
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.08.10

« JSA Tennis »

Président : Mr Sébastien CORBE
La Gouérie
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
02.40.70.72.90

« UNC-AFN »

Président : Mr Alain FLEURY
15, Rue de la Vallée
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.23.58

Association « La goutte d'eau »

Président : Mr Jean-Luc GOUPRY
60, Coisnongle
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.88.22.97

« OGEC Saint Michel »

Présidente : Mme Sylvie CORNET
24, Les Rochettes
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.17.38.75

« VTT Brivetain »

Président : Mr Stéphane FLEURY
3, Trelland
44160 SAINTE ANNE SUR BRIVET
Tél. : 02.40.91.84.09

ARTS & LOISIRS



Association sympathique, composée d'animatrices et animateurs bénévoles, qui vous font partager leurs savoirs, tels que :

- Cartonnage,
- Poterie,
- Art floral (pour débutantes et expertes)
- Encadrement,
- Couture,

- Danses en cercle,
- Meubles en carton,
- Peinture sur verre et porcelaine,
- Patchwork,
- Cuisine,
- Marche (randonneurs).

Ouvert de septembre à juin, les activités proposées se font Rue du Mortier Plat à la maison des associations (ancienne école privée, à côté du périscolaire).

Pour nous rejoindre, les inscriptions se font au mois de septembre et aussi tout au long de l'année.

L'adhésion de 25 euros couvre tous les ateliers.

Pour tout renseignements :

n° 02 40 91 80 29 et 02 40 11 70 01

Bonnes vacances à tous et à la rentrée prochaine !!!

ASSOCIATION HISTORIQUE ET CULTURELLE BRIVETAINE

Suite à la dernière assemblée générale, le bureau de l'association est composé comme suit :

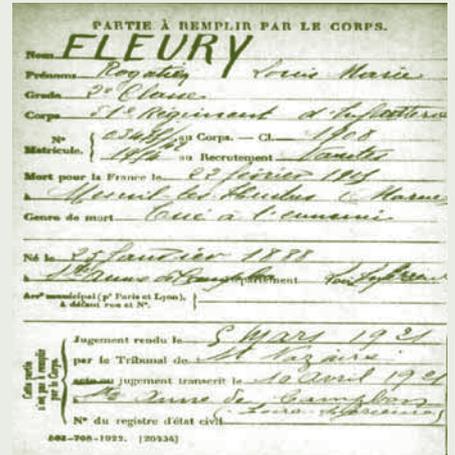
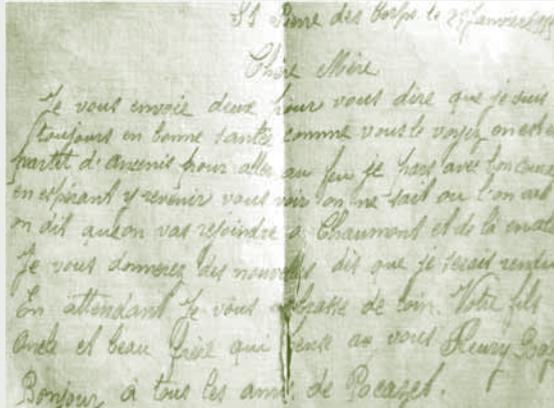
Président : Christian Ignace - Vice Présidente : Marie Moisan
 Secrétaire : Madeleine Fleury - Trésorière : Huguette Couéron

Un hommage a été rendu à Emilienne Legentilhomme (décédée) qui s'est distinguée à la trinquette et à la bogue d'or et pour le rôle qu'elle a joué dans la collecte et la transmission du patrimoine oral.

COMMEMORATION

Pour les cérémonies du 11 novembre, à la demande de la Municipalité, l'association a fait un travail de recherche sur les anciens combattants des deux guerres.

L'auteur de cette lettre écrite le 28 Janvier 1915 a été tué à l'ennemi le 22 février de la même année à l'âge de vingt ans....Pour aider à la conservation de la mémoire des jeunes gens de Sainte Anne « MORTS POUR LA FRANCE »...



Si vous êtes en possession de documents, objets ... merci de nous le faire savoir en vous adressant à Mme Marie Moisan - tel : 02 40 56 63 86

PETIT PATRIMOINE

En ce qui concerne le petit patrimoine la priorité est donnée aux fontaines et puits de village. Merci de nous aider à en faire l'inventaire en nous les signalant ou en nous envoyant des photos

ANIMATIONS

Le samedi 25 avril Causerie sur Tintin

MISE EN VALEUR DE NOTRE PATRIMOINE LOCAL

• **Dimanche 14 JUIN 2009**

Comme ses voisines de Sainte Barbe et de Planté, La chapelle Saint lomer ouvrait ses portes, accueillant une soixantaine de visiteurs.



Chapelle Ste Barbe Campbon



Chapelle St Lomer Sainte-Anne



Chapelle de Planté Quilly

• **Dimanche 21 JUIN 2009 mise en valeur des rives du Brivet**

A l'occasion de la deuxième édition de la balade nautique sur le Brivet... 20 volontaires ont embarqué pour un aller et retour Pontchâteau – Sainte-Anne en Canoës ... à My un public, trop peu nombreux, a pu apprécier les talents de Morwenna s'accompagnant avec son orgue de barbarie et permettant à certains de s'initier à la pratique de cet instrument.





JSA BASKET

Pour clôturer la saison 2008-2009, le club de la JSA Basket s'est réuni le 12 mai dernier pour son assemblée générale.

A cette occasion, l'équipe de loisirs féminines est reconduite pour entraînements et matchs contre les équipes de Saint-Nazaire, Batz sur Mer, Saint-André des Eaux, etc. Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 02.40.66.91.95. Les rencontres extérieures ont lieu toutes les deux semaines et les entraînements et matchs à domicile ont lieu le vendredi soir.

Au cours de la soirée et après lecture du bilan financier, le bureau a été renouvelé et Amélie et Julie ont été remerciées pour leur travail accompli pour le bon fonctionnement du championnat.

Présidente : Catherine MORAND

Vice-présidente : Arlette JONEAU

Trésorière : Mireille COUERON

Secrétaire : Mélanie COUERON

Secrétaire loisirs : Christine WANBERGUE

Membres : Valérie GAUTIER, Brigitte GEFFRAY,

Nathalie DECEUNINCK

Comme précédemment écrit, vous pouvez nous rejoindre pour une soirée basket qui allie l'activité physique et l'esprit de convivialité.

Bon été à toutes et à tous.



Une Villa pas comme les autres

Implantée sur la commune, la villa du Brivet est une des 4 entités de vie de l'association

«Moissons Nouvelles». Elle a ouvert ses portes en décembre 2006, en vue d'accueillir des adolescents en difficulté sociale et scolaire, dans le cadre d'une mesure d'assistance éducative, via l'aide sociale à l'enfance (Conseil Général).

Elle offre un cadre très accueillant à huit jeunes âgés de 13 à 15 ans, dans un climat familial et encadré par une équipe éducative composée de moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, d'enseignants et animateurs sportifs ainsi que d'une maîtresse de maison.

L'objectif de l'accompagnement éducatif étant de les mettre dans une dynamique positive axée sur :

- La gestion du quotidien (apprendre à se prendre en charge) ;
- La gestion du temps libre (participer aux différentes activités de loisirs, camps vacances, divers ateliers...);
- L'apprentissage des savoirs fondamentaux (lecture, histoire-géo, maths, français...);
- L'initiation professionnelle (stages en entreprises) ;
- Le suivi thérapeutique (aide psychologique) ;
- L'apprentissage de la citoyenneté.



L'équipe victorieuse du tournoi cantonal organisé cette année à Malville.

UNE SAISON DE TRANSITION

La saison 2007-2008 avait été exceptionnelle pour le club (montée de l'équipe première, victoire au tournoi cantonal), ce nouvel exercice devait être un exercice de transition.

Et cela l'a été : l'équipe première de la JSA Football a réussi le challenge de se maintenir en 1^{ère} division de district. Certes cela fut dans la douleur (le maintien s'est joué durant la dernière journée), mais le jeu déployé laisse augurer de très belles saisons à venir. Notre équipe B, rate la montée en 2^{ème} division d'un cheveu, car malgré le même nombre de points et une différence de buts favorable, elle termine 3^{ème} de son groupe à cause du nombre d'avertissements reçu par nos 2 équipes durant l'ensemble de la saison. La cerise sur le gâteau est venue du tournoi cantonal où pour la deuxième année consécutive, la JSA est sortie victorieuse. Plus qu'une victoire, le trophée restera définitivement à Sainte-Anne !

Nos jeunes joueurs se sont également bien distingués dans les catégories de football à 11 (13 ans, 15 ans) du groupement de Pontchâteau (avec l'AOS Pontchâteau, l'AS Guillaumoise et Saint Roch).

L'école de football s'est bien comportée dans l'ensemble de ses championnats avec un effectif constant (11 débutants, 15 poussins et 15 benjamins)

Cette année a vu la création d'une section « pré-débutant » limitée à 10 joueurs, permettant à des enfants, garçons mais également filles, de 5 à 6 ans de découvrir le football.

L'équipe Sports-Loisirs (match le vendredi soir), s'est également bien comportée et recherche quelques joueurs afin d'étoffer son effectif.

Le bureau tient à remercier tous les bénévoles, les supporters, les parents de joueurs qui ont œuvré tous les week-ends et durant le tournoi de sixte, nos arbitres, tous les dirigeants et les joueurs ainsi que la municipalité pour l'entretien régulier des installations mises à notre disposition.

Les personnes souhaitant s'inscrire ou inscrire leur enfant (garçons ou filles) pour la saison 2009-2010 sont les bienvenues et peuvent dès à présent contacter :

Stéphane BOUILLENNEC au 02-40-88-12-44 ou Jean-Luc ROBIN au 02-40-88-04-69 pour de plus amples informations.

TENNIS DE TABLE DU BRIVET

La saison du Tennis de Table du Brivet se termine sur un bilan positif sur plusieurs points.

L'équipe fanion, après avoir accédé la D1 à la mi-saison, s'est maintenue et compte tenu des nouvelles recrues, le niveau pré-régional est envisageable la saison prochaine.

Deux D2 étaient engagées en seconde partie de saison, une s'est maintenue et l'autre se voit reléguée en D3 de justesse.

Une D3 composée principalement de jeunes a effectué un beau parcours et manqué de peu une montée en division supérieure.

Par conséquent, pour améliorer la progression des jeunes, un nouvel entraîneur va intégrer le club et fera partie de la D1 en tant que joueur.

Le tournoi interne du club se déroulera le samedi 5 septembre à la salle de sport de Sainte Anne sur Brivet à 14h.

Possibilité d'intégrer le club en formule loisir ou championnat. Le club vous souhaite de très bonnes vacances ...

Contact : Thierry Daniel 02 40 45 05 08



DU NOUVEAU sur le circuit permanent

Comme chaque année, avec l'arrivée du printemps et la végétation qui repart, les membres du club échangent pour quelques heures le vtt contre la débroussailleuse afin de nettoyer le circuit. Cette année des travaux supplémentaires ont été effectués pour améliorer le balisage du circuit. Désormais, des panneaux indiquent les zones marécageuses

qui ne sont pas praticables l'hiver et orientent le randonneur vers un autre itinéraire pour terminer le circuit. Ces modifications seront sûrement très appréciées par les personnes étrangères à la commune qui étaient obligées de rebrousser chemin devant un marais copieusement arrosé.

Toujours sur le circuit permanent, un pont a été construit dans le bois de Pocazet afin de remplacer l'ancien emporté par une crue. Celui-ci a été relevé et réalisé avec des traverses de chemin de fer, nous espérons qu'il résistera mieux aux intempéries.

Des cartes du circuit sont disponibles en mairie, vous pouvez également les télécharger sur le site du club : vtt-brivetaain.com. Vous y trouverez également de nombreuses informations sur le club et sur le vtt en général.



La pose photo a permis d'éprouver la résistance de l'édifice, les futurs utilisateurs n'auront plus la moindre hésitation avant de franchir le pont

Contacts club :
Stéphane Fleury 02 40 91 84 09
Pierre-Yves Jagot 02 40 63 00 23

DON DU SANG

Nous avons innové en ce début d'année en proposant une randonnée pédestre et cyclotouriste avec l'aide de nos amis du club de Quilly, sur les communes de Sainte Anne sur Brivet et de Quilly. 270 personnes se sont déplacées. Ce fut l'occasion pour certains de découvrir notre commune. Nous espérons également avoir sensibilisé les participants à notre cause et à celle des malades. Également un grand merci à toutes les personnes qui sont venues nous aider.



Je souhaite rappeler que cette année le don de sang est nommé grande cause nationale par le ministère de la santé. Un nouvel arrêté ministériel a également changé les critères de sélection des donneurs. Un homme peut désormais faire 6 dons de sang par an

et une femme 4. L'âge limite pour un don a été reculé jusqu'à 70 ans révolus. Cela ne règlera pas tous les problèmes d'approvisionnement mais ça les ralentira.

Si vous hésitez encore à venir donner votre sang venez vous renseigner le jour de la collecte auprès des membres de l'association ou des infirmières. Vous pouvez également visiter le site de l'union départementale :

www.sang44.free.fr

Merci à tous !

Pour nous contacter

Mme Vinet

02 40 88 39 91

ou adsb.steannesurbrivet@orange.fr

TENNIS saison 2008/2009

Vide Grenier

Le vide-grenier arrive à grands pas le 5 & 6 septembre 2009, c'est une ressource importante pour le club de tennis (3000 net env.). Cela permet d'avoir les licences et les cours de tennis à tarif très faible, c'est pour cela que nous demandons de l'aide auprès des licenciés et parents des licenciés même deux heures cela soulagerait. Retenez ces dates dès à présent.

Championnats d'hiver & d'été

Les championnats d'hiver et d'été hommes et femmes se sont bien passés avec la montée de l'équipe 1 homme ; Pour l'équipe 2, elle se maintient au milieu du tableau. Les championnats de l'équipe 1 femme s'est bien passé. Par contre l'équipe 2 ne comptait pas beaucoup de licenciées.

Championnats jeunes

La différence de niveau se fait ressentir. La motivation n'était pas là, du fait d'un écart important de niveau de jeu entre deux jeunes. La prochaine fois, il faudra être derrière nos jeunes pour les pousser à être présent durant le championnat et essayer de mobiliser davantage les parents.

Ligue des Pays de la Loire

Nous avons commencé un travail avec la ligue : Diagnostic sur le club, avantages & inconvénients, nos moyens que nous mettons en œuvre pour concrétiser nos projets.

Prochain RDV le 6 juillet à 18h30.

Les cours de Tennis

Il y a eu 25 séances d'octobre à avril avec comme tous les ans

le problème d'humidité de la salle. Je peux concevoir le mécontentement des adhérents. Nous devons mieux communiquer sur les dates des cours, les cours annulés au dernier moment.

Nous allons faire un point avec Christophe, le prof, pour la saison prochaine des cours.

Bénévolat

Je voudrais rappeler que nous sommes tous des bénévoles avec une activité professionnelle. 100 % disponible pour une association, ce n'est pas possible, ainsi les erreurs sont possibles, à nous d'en tirer des leçons.

Remerciements

Merci à tous les membres du bureau, à Micheline pour avoir passé quelques après-midi auprès des jeunes, aux capitaines des équipes : Guillaume, Gaël, Madeleine & Thérèse, à Christophe et à la municipalité.

Tournoi interne - Du 12 juin au 27 juin 2009

Laurence Couéron bat Roselyne Oheix, et Brice Delanoé bat Florian Certain. Consolante Femme : Micheline Legentilhomme bat Thérèse Gérard. Ces finales se sont déroulées le samedi 27 juin dans une ambiance conviviale autour de grillades.

Cette année s'est bien passée avec une bonne application de tous les 12 membres du bureau. Nous étions 48 licenciés.

L'ambiance était conviviale durant les championnats.

A nous de revoir l'encadrement des jeunes.

Bon été à vous tous.

Le Président, Sébastien Corbé



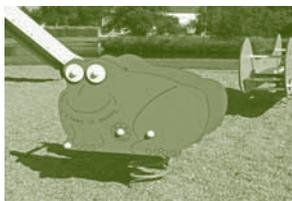
LOCATION DU MATÉRIEL DES ASSOCIATIONS

L'Etang se marre

L'association « L'ETANG SE MARRE » qui regroupe la majorité des différentes associations de la commune s'est dotée au fil des ans, de matériels festifs qu'elle met à la disposition des brivétaires.

Les associations brivétaires, membres de l'ETANG SE MARRE sont prioritaires pour les fêtes prévues au calendrier annuel des manifestations. Le matériel est prêté sous la responsabilité d'un membre de l'association.

La gestion du matériel est assurée annuellement par les membres des associations.



Pour l'année 2009, vous devez prendre contact avec Michel VATRE (amicale laïque) au 02 40 24 62 70 et Thierry OHEIX (Chasse) au 02 40 91 83 20.

Matériel à disposition	Location
3 stands 3X6 avec Bâches	10 € l'unité
1 stand 3X3 avec bâches	5 €
1 stand 12X6 avec bâches	20 €
23 plateau de 3 m avec treteau (10 personnes)	1 € l'unité
30 tables bistrot de 2,10 (8 personnes)	1 € l'unité
60 bancs bistrot de 2,10 m	0,50 € l'unité
2 percolateurs	10 €
1 friteuse électrique (8 L)	10 €
1 friteuse double (2X8 l)	20 €
1 stand parapluie (2,5M X 2,5M)	10 €
1 barnum neuf (6X12) *avec 12 panneaux transparents et 2 panneaux de pignon	100 €
10 tubes néon	1 € l'unité

* un chèque de caution de 1000 € est demandé pour la location du barnum.

Suivre les indications de la notice pour le montage.

SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

A compter du 2 septembre prochain, une navette scolaire expérimentale sera mise en place au départ de Ste Anne sur Brivet à destination de Pontchâteau - Gare SNCF

Ce service assurera les correspondances avec les TER en direction de Redon et Nantes; le Matin et le Soir, du Lundi au Vendredi

Les autres usagers pourront également l'utiliser, selon les places disponibles et après réservation auprès du S.M.T.S. (02 40 88 25 27)

Cette navette desservira les points suivants :

Ste Anne sur Brivet	LMMJV Matin	LMMJV Soir
Les 4 Routes	6h52	18h18
LE Bourg	6h54	18h16
St Lomer	6h56	18h14
Binard	6h57	18h13
La Sublaire	7h00	18h10
Pontchâteau		
- Place de la Mairie	7h05	18h05
TER Redon	7h25	18h01
TER Nantes	7h15	17h59

Pour les scolaires, les tarifs suivants seront appliqués : 62,80 € par trimestre soit: 30 € Part SMTS + 32,80 € Part TER (vers Redon)

Ces horaires pourront être modifiés selon les horaires TER

SERVICE EMPLOI



ACTUALITÉS

Des ateliers Internet gratuits pour les demandeurs d'emploi
Accompagnement Individuel/ Formation Adaptée

2 THEMES

- Créer et utiliser sa boîte mail
- Utiliser le site pole-emploi.fr et créer son « espace emploi »

2 LIEUX

Un mardi sur deux à partir de 9 h à Pontchâteau

Tous les jeudis à partir de 14 h à Saint Gildas des Bois

Renseignements et inscriptions

Service Emploi

02.40.01.66.18 - Pontchâteau

ou

02.40.01.40.10 – St Gildas des Bois

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 02 40 15 23 35 / 06 83 19 68 08

Le RAM du Pays de Pont-Château est un service gratuit de la Communauté de Communes ; il dessert Pont-Château, Crossac, Ste Anne et Ste Reine.

- Le Relais aide les parents dans la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant, et dans leur rôle d'employeur d'une assistante maternelle.
- Le Relais informe les assistantes maternelles sur leur statut de salariée et sur les conditions d'un accueil de qualité.
- Le Relais organise des activités d'éveil pour les enfants accompagnés des assistantes maternelles.
- Le Relais propose des réunions à thèmes pour les personnes concernées par la Petite Enfance.



Permanences sur Pont-Château Maison de l'Enfance 9,allée du Brivet

Accueil sans RDV
lundi et jeudi de 9h
à 12h

Accueil sur RDV du
lundi au jeudi de
13h30 à 17h

Mardi matin réservé aux permanences sur les communes extérieures et aux activités d'éveil (bibliothèque, activités motrices, jeux libres...)

Permanence sur Sainte Anne le 3ème mardi du mois de 9h15 à 12h
- 9h15 à 10h15 : Activités d'Eveil en bibliothèque ou au Périscolaire

- 10h30 à 12h : Accueil du public au Périscolaire (rue du Mortier Plat)

Le Relais organise des temps collectifs en bibliothèque ou au périscolaire pour les enfants accueillis chez les assistantes maternelles.



10^{èmes} RENCONTRES FRANCO-AMERICAINES DE MUSIQUE DE CHAMBRE

La Fondation américaine BORCHARD
L'OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE SAINT-GILDAS-DES-BOIS,
avec les OFFICES CULTURELS de MISSILLAC et SAINT-GILDAS-DES-BOIS,
présentent

10^{èmes} Rencontres franco-américaines de Musique de Chambre
du 15 au 20 août 2009

Classique, Jazz et Musiques du monde

5 concerts gratuits
Missillac - Saint-Gildas-des-Bois
Pont-Château

Pique-nique musical

Exposition
"10 ans de rencontres"
du 8 au 23 août

Renseignements - réservation :
Office de tourisme cantonal - Tél. 02 40 88 35 14
ot@cc-cantonsaintgildasdesbois.fr
www.tourismesaintgildasdesbois.fr

Directeurs artistiques :
Peter Marsh, violon (USA)
François Salque, violoncelle (France)

Artistes invités :

Vincent Peirani, accordéon (France)
Michel Lethiec, clarinette (France)
Karine Lethiec, alto (France)
Jocelyn Mienniel, compositeur - flûte (France)
Samuel Strouk, guitare (France)
The Jefferson String Quartet (USA)
Sergio Gomez Olivares, violon
Petteri Lyyonen, violon
Renata Van der Vliet, alto
Maria Crosby, violoncelle
Donna Marsh, violon (USA)

www.rencontresfrancoamericaines-musiquedechambre.fr

Du 15 au 20 Août 2009

**MISSILLAC
SAINT-GILDAS-DES-BOIS
- PONT-CHÂTEAU -**

INFO & RESERVATION OFFICE DE TOURISME – Tél. 02 40 88 35 14
www.rencontresfrancoamericaines-musiquedechambre.com
www.tourismesaintgildasdesbois.fr

Cet été, sous la direction artistique de Peter Marsh et François Salque,

5 concerts audacieux où les œuvres classiques et modernes côtoieront un répertoire plus jazzy et folklorique ...

Et pour les 10 ans du festival, sera donnée en création mondiale une œuvre du compositeur en résidence Jocelyn Mienniel, spécialement écrite pour les musiciens des Rencontres et leur public.

Vincent Peirani (accordéon), **Michel Lethiec** (clarinette), **Karine Lethiec** (alto), **François Salque** (violoncelle), **Peter Marsh** (violon), **Jocelyn Mienniel** (compositeur – flûte), **Samuel Strouk** (guitare) et le **jeune quatuor à cordes américain Jefferson** sont les musiciens invités pour cette édition.

5 CONCERTS GRATUITS

15 août – Eglise abbatiale, Saint-Gildas-des-Bois, 21h,
16 août – Eglise, Missillac, 21h,
17 août – Eglise abbatiale, Saint Gildas des Bois, 21h,
19 août – Eglise, Pont-Château, 21h,
20 août – Eglise, Missillac, 21h,

Rencontres avec le public

Du 8 au 23 Août - Exposition « 10 ans de Rencontres »
Espace culturel, Missillac,
18 août – « PIQUE-NIQUE MUSICAL »
Parc du manoir de la Briandais, Missillac, à partir de 12h00

VOTRE CPAM ... VOUS INFORME

Participation forfaitaire en milieu hospitalier : ce que vous devez savoir

Les consultations externes ou d'urgences effectuées à l'hôpital sont soumises à la participation forfaitaire de 1 €, comme pour celles réalisées auprès d'un médecin de ville. Comptabilisées depuis 2005 dans un compteur (limité à 50 € par an et par bénéficiaire), ces retenues ne sont possibles techniquement que depuis le 1er janvier 2008.

Vous avez remarqué des retenues avec des dates très anciennes sur vos décomptes ?

Il ne s'agit pas d'une erreur mais de la régularisation sur vos consultations en milieu hospitalier de 2005, 2006 et 2007 (exemple : en 2006, vous avez consulté 6 fois à l'hôpital, 6 € sont retenus sur vos remboursements).

Pour en savoir plus, en quelques « clic », créez votre compte sur www.ameli.fr et consultez vos compteurs 1 euro et franchises sur le site de l'Assurance Maladie.

Conséquences du non respect du parcours de soins

- **Minoration du taux de remboursement qui passe de 50 à 30% par acte dans la limite de 10 €, depuis le 31 janvier 2009, même si vous consultez un médecin qui applique les tarifs Sécurité Sociale (secteur 1).**
- **Absence de prise en charge de dépassements d'honoraires autorisés, quelle que soit l'activité du médecin consulté. Celui-ci pourra vous appliquer un dé-**

pasement autorisé non remboursable, allant jusqu'à 8 € soit 17.5% de plus que le tarif du parcours de soins coordonnés y compris dans le cadre de l'accès direct spécifique lorsque vous n'avez pas désigné votre médecin traitant. A titre d'exemple, une consultation de spécialiste hors parcours de soins n'est remboursée qu'à hauteur de 5.90 €.

Quand êtes-vous hors parcours de soins ?

Vous êtes hors parcours de soins coordonnés, si vous consultez un médecin alors que vous n'avez pas désigné de médecin traitant.

Vous êtes hors parcours de soins si vous consultez un médecin alors que vous n'êtes pas envoyé par votre médecin traitant.

Vous envisagez de partir en vacances dans l'Union Européenne ? Pensez à vous procurer la Carte Européenne d'Assurance Maladie

A quoi sert cette carte ?

Elle permet d'accéder aux soins médicaux qui se révéleraient nécessaires durant votre séjour. Elle garantit que vous êtes bien assuré en France. Ce n'est pas une Carte Vitale ni un moyen de paiement.

Où et combien de temps est-elle valable ?

La Carte Européenne d'Assurance Maladie est valable en Europe pour une durée d'un an.

Quand et comment se la procurer ?

Au moins 15 jours avant votre départ, vous n'avez aucun document à fournir pour l'obtenir. Vous pouvez :

- Vous connecter sur le site de l'Assurance Maladie www.ameli.fr si vous possédez un compte ameli,
- Utiliser les guichets automatiques à votre disposition dans les lieux d'accueil de votre CPAM,
- Contacter un téléconseiller au 3646 (prix d'un appel local depuis un poste fixe)

Attention : Chaque membre de la famille, y compris les enfants, doit avoir sa propre carte. Elle est gratuite.

Comment sont pris en charge les soins dispensés à l'étranger ?

Les modalités pratiques de prise en charge varient d'un pays à l'autre. Pensez donc à préciser votre destination lorsque vous demandez votre Carte Européenne d'Assurance Maladie.

(Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, Slovaquie, Slovénie et Suède).

Lutter contre les taupes

Mammifère insectivore, la taupe est un animal fouisseur. En creusant des galeries souterraines, elle génère les taupinières, source de nuisance tant pour les agriculteurs que pour les jardiniers et autres particuliers.

Aussi, afin de réguler les populations de taupe, la Municipalité vous informe que, dans le cadre d'une lutte collective organisée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles et son groupement local,



des kits de chloralose (taupicide) sont disponibles auprès de :

L'accueil/secrétariat de Mairie

La rétrocession est assurée bénévolement, moyennant une participation de 9,00 €.

Les dispositions quant aux conditions de sécurité et à l'usage du produit sont également remises par le dépositaire lors de l'acquisition.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la FDGDON 44

**4 rue Sophie Germain
Parc d'Activités La Grand'Haie
44119 Grandchamp des Fontaines**

Tél : 02.40.36.83.03

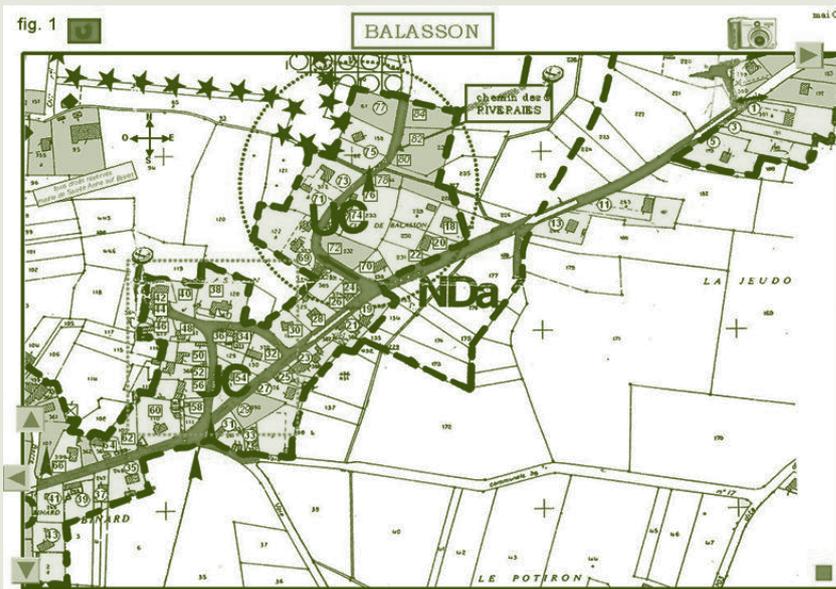
CADASTRE

Pour consulter le cadastre, il n'est plus nécessaire de se déplacer en mairie. Après la mise en place, en 2003, du serveur professionnel des données cadastrales (SPDC) destiné aux notaires et géomètres experts, un service de consultation par internet ouvert à tous vient d'être mis en place sur le site : www.cadastre.gouv.fr

Tout citoyen peut :

- Consulter directement les données cartographiques,
- Imprimer des extraits,
- Commander des reproductions payantes sur support papier ou numérique, après création d'un compte utilisateur.

La consultation du site ne donne pas accès aux données nominatives sur les propriétaires des immeubles.



Les Virades de l'Espoir

Pour vaincre la mucoviscidose

Les Virades de l'Espoir, c'est l'évènement annuel local sur le territoire national organisé par l'association « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE ». Elles ont pour but de sensibiliser et collecter des fonds pour faire avancer la recherche et améliorer la qualité de vie et des soins des patients.

La mucoviscidose est une maladie génétique grave et mortelle qui détruit progressivement les poumons et le système digestif. Elle n'est pas contagieuse. Cette pathologie contraint à une vie quotidienne astreignante car les traitements sont lourds (de 1h30 à 6h de soins quotidiens selon l'état de santé du patient). La seule alternative pour prolonger la vie des patients est la greffe quand cela est possible. Pour les enfants nés en 2007, l'espérance de vie est de 46 ans ; cependant, l'âge moyen des décès de l'ensemble des patients est actuellement de 24 ans.

Les Virades de l'Espoir rassembleront en 2009 plus d'un million de participants sur plus de 500 sites. Après une première virade à Campbon en 2008 qui a été un grand succès, c'est avec une équipe très soudée et dynamique que Sidonie TRANCHET reconduit l'évènement **le 27 septembre 2009**

Les Virades de l'Espoir

sur le site très chaleureux de la Ducherais à Campbon en partenariat avec les PEP 44 où nous vous attendons nombreux.

Au programme de la journée : randonnées pédestres, randonnées VTT, restauration, animations pour petits et grands, animations artistiques et sportives sans oublier le lâcher de ballons.

Pour toute information complémentaire ou pour vous joindre à nous, **vous pouvez téléphoner au 02-40-56-79-95 et visiter notre site : <http://sites.google.com/site/viradescampbon/>**



RECENSEMENT



UNE DÉMARCHE CIVIQUE

obligatoire à 16 ans

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une **ATTESTATION DE RECENSEMENT**

à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies



**Kristin, Pia, Laura,
Johanna, Chelsea...**

recherchent une famille d'accueil

Chaque année, de jeunes étrangers de toutes nationalités viennent en France de quelques semaines à une année scolaire grâce au CEI - Club des 4 vents.

Tous les frais (demi pension, frais de scolarité, transport scolaire, assurances médicale et responsabilité civile) sont pris en charge par l'association ou le jeune.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde et constitue une expérience linguistique pour tous. Ils souhaitent partager leur séjour avec une famille française bénévole. Si cet accueil en famille vous séduit, vous pouvez contacter directement le responsable local CEI

Pour tout renseignement sur cet accueil, n'hésitez pas à contacter :

La Responsable locale : Chantal HERVOUET

Tél : 06 83 78 08 53 / 02 40 65 34 27 - E-mail : chantal.hervouet@voila.fr

CEI/Club des 4 Vents
2 Place Gasnier Duparc
35400 SAINT MALO
Tél : 02 99 20 06 13 / 14
Fax : 02 23 18 39 55
E-mail : saintmalo@cei4vents.com



La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Il est révolu, le temps où il fallait nécessairement frapper à plusieurs portes afin d'obtenir une information ! Désormais, l'unique et seul lieu de ressources recouvre les initiales de MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

Un plan d'aide personnalisé

La loi du 11 février 2005 sur « l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées » instaure une nouvelle approche de la compensation du handicap et crée les Maisons départementales des Personnes handicapées chargées d'instruire les demandes et de faire les propositions en faveur des personnes handicapées.

Il concerne autant les personnes vivant à leur domicile que les personnes vivant en établissement. Ce plan d'aide appelé plan personnalisé de compensation permet d'établir des propositions en réponse à des besoins très divers : aides individuelles, hébergement, logement adapté, scolarisation, orientation professionnelle...

Comment fonctionne la Maison Départementale des Personnes Handicapées ?

Ce dispositif fonctionne comme un guichet unique. Il permet l'accueil, l'infor-

mation des personnes handicapées, l'évaluation de leurs besoins ainsi que l'application de leurs droits. La Maison Départementale des Personnes Handicapées couvre les fonctions jusqu'alors assurées par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), la Commission départementale de l'éducation spéciale (CDES) et le DIVATE.

L'équipe chargée des personnes handicapées au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est composée de plusieurs professionnels aux diverses compétences : médecins, ergothérapeutes, psychologues, spécialistes du travail social, de l'accueil scolaire ou de l'insertion professionnelle... La palette de savoir-faire est large et permet ainsi de se situer au plus près des besoins de chacun.

Décider et attribuer des aides

Au sein de la Maison Départementale des Personnes Handicapées est mise en place la Commission des Droits et de

l'Autonomie. C'est elle qui est chargée de prendre toutes les décisions concernant les aides et les prestations.

La Commission valide le plan personnalisé de compensation. Celui-ci s'appuie sur un projet de vie et un bilan d'évaluation réalisé avec la personne concernée par une équipe de professionnels. Les associations de personnes handicapées sont, bien entendu, membres de ce dispositif.

Contact de la Maison Départementale des Personnes Handicapées

SIÈGE DÉPARTEMENTAL

300, route de Vannes - BP 10147
44701 ORVAULT CEDEX 1
accueil.mdph@cg44.fr

Tél. 02 28 09 40 50

N° vert gratuit 0 800 404 144

Fax. 02 28 09 40 51

ANTENNE DE SAINT NAZAIRE

(situations des moins de 20 ans)

215 bd René Laënnec

44600 Saint Nazaire

Tél : 02 40 90 96 28



La Costa del Brivet

J-1 mois

Nous vous attendons le samedi 29 août 2009 sur le site de l'étang de la Couëronnais pour la plus grande fête exotique de l'année !

Nouveau décor, nouveaux stands, nouvelles animations à découvrir !

Le défilé carnavalesque dans les rues de Ste Anne sera remplacé. La fête, intitulée « Ste Anne Plage », commencera dès 18h00 sur le site de l'Etang. Les associations ne manqueront pas de vous étonner dans de nouvelles animations.

Comme les saisons précédentes, seront servis : le repas cochon grillé, les saucisses- frites,
Sans oublier que cette année vous pourrez déguster l'apéritif estival et les crêpes selon vos goûts !

Cette soirée sera clôturée par le célèbre feu d'artifice.

*Dépaysement
garanti !*



Bonnes Vacances

